fr

News | 08.03.2012

Journée internationale de la femme

L'action des Verts au Parlement européen

La journée internationale de la femme est pour les Verts l'occasion de rappeler leur travail quotidien au Parlement dans le domaine de la défense des droits de la femme.

L'égalité des genres, la parité et la défense des droits de la femme ont toujours été au coeur du combat européen des Verts. Les Verts visent à intégrer la prise en compte de la dimension de genre dans leur réflexion et dans toutes les politiques qu'elles soient économiques, sociales ou environnementales.

Le positionnement des Verts a d'ailleurs largement influencé les principaux dossiers débattus au Parlement.

Lorsque, pour la première fois le Parlement européen parle de la crise économique et financière au féminin, c'est un député vert qui est à l'origine du rapport adopté en séance plénière. Ce rapport met en évidence que les inégalités entre hommes et femmes font partie des causes et des conséquences de la crise financière et économique. Les organes de décisions des institutions financières (BCE, BEI et FMI) sont presque exclusivement dirigés par des hommes avec une culture de prise de risques dont on connaît les conséquences. Le rapport propose d'inclure des femmes dans ces domaines de décision. Ce rapport demande à la Commission européenne de préparer une rubrique spécifique dans la stratégie 2020 et d'augmenter les ressources publiques afin de favoriser les domaines professionnels qui emploient des femmes, comme par exemple la santé, le tourisme ou la culture.

En octobre 2010, grâce au travail des députés verts en commission des droits de la femme, la révision des directives européennes concernant la santé et la sécurité des travailleuses enceintes a vu le Parlement se prononcer en faveur d'un congé maternité minimal porté à 20 semaines et payé à 100% .
Pour les Verts, un congé de maternité plus long et la reconnaissance à l'échelle européenne d'un congé paternité obligatoire (15 jours) sont indispensables pour la santé des mères et des bébés.
Les Verts regrettent que depuis son adoption par le Parlement en octobre 2010, la directive proposant l'allongement du congé maternité à 20 semaines et l'instauration d'un congé paternité rémunéré d'au moins 2 semaines soit bloquée au Conseil et fait face à de nombreuses oppositions (notamment la France).

Le rapport récemment adopté par la Commission Droits des femmes et égalité des genres du Parlement Européen, à une très large majorité, avait également pour rapporteur une eurodéputé verte. Le rapport souligne que les femmes, en raison des discriminations qu'elles subissent dans le monde, sont à la fois les premières victimes du changement climatique, mais qu'elles constituent également un potentiel d'actions et

d'idées inexploitées.

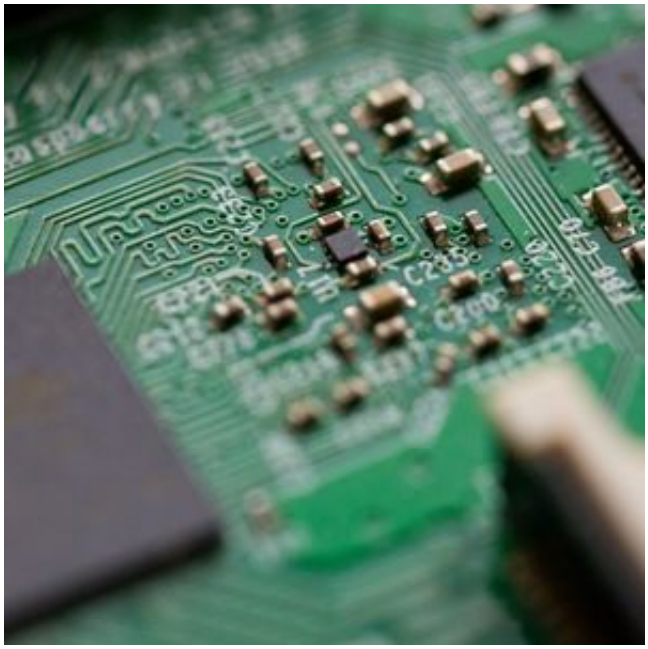
Les Verts s'opposent aussi avec force aux violences dont les femmes sont victimes partout dans le monde. Depuis quatre ans, ils sont les coorganisateurs d'une conférence sur les féminicides au Mexique et en Amérique centrale.

- Consultez la section de notre site consacrée aux droits de la femme
- Liste de nos députés Membres de la Commission des Droits des femmes et de l'égalité des genres

Recommended

Press release

chris-ried



Digital Fairness Act falls short on addictive design

11.11.2026

Press release

Redek Kozak



Czech public media under attack - with Markéta Gregoro…

11.11.2026

Press release

@gettysignature



U-turn by Conservatives and Social Democrats Puts Jobs…

04.11.2026

Press release

Sebastian P



Commission must overhaul EU Democracy Shield

15.09.2026

Please share

- E-Mail